

Rapports de jury 2010

PRIX 2010 de *La main à la pâte* « écoles primaires » décernés sous l'égide de l'Académie des sciences.

Le jury des prix de *La main à la pâte*, « Écoles primaires » s'est réuni le 22 septembre 2010 sous la présidence de Jean Dalibard, membre de l'Académie des sciences. Il a décidé de récompenser 9 dossiers en décernant

- 3 premiers prix (d'un montant respectif de 600 € pour un nouveau lauréat, de 500 € pour une lauréate récompensée à trois reprises et qui a présenté cette année un dossier réalisé conjointement avec une classe d'un établissement primaire français à l'étranger, et de 400 € pour une lauréate déjà primée 4 fois) ;
- trois deuxièmes prix de 400 € chacun ;
- un troisième prix de 300 € ;
- deux mentions de 200 € chacune.

Devant le nombre de dossiers reçus, le plus bas jusqu'alors - dont trois émanent d'anciennes lauréates - le jury ne peut que s'interroger, une fois de plus, sur les raisons qui président à une situation que les efforts d'information consentis par l'équipe nationale (1) rendent encore plus difficile à interpréter.

Parmi les possibles explications : rapports de jury trop exigeants, lassitude du corps enseignant, fréquemment sollicité par ailleurs, information mal relayée par la hiérarchie ou, paradoxalement, transmise par cette même hiérarchie, caractère intimidant de la compétition (« prix » remis sous l'égide d'une prestigieuse institution) que renforce peut-être la mise en ligne de dossiers primés, dont certains, en raison même de leur excellence, ont des effets plus inhibiteurs qu'incitatifs pour de nouveaux candidats.

Le jury a observé que les candidatures 2010 se répartissaient selon deux grandes tendances, également dignes d'éloges et de distinction :

- d'une part des dossiers présentant, sur un mode qui peut parfois sembler hétéroclite, tout ou, plus souvent, partie ce qui a été fait en classe dans le domaine des sciences pendant l'année, fédéré sous un titre commun ;
- d'autre part des dossiers centrés autour d'un thème ayant de ce fait, en général, fait l'objet d'un travail plus approfondi.

Il a donc tenu à récompenser, à hauteur de leurs mérites, des dossiers très différents, où se rencontrent tant des travaux innovants que des activités relativement « classiques », dès lors que les uns et les autres mettent en œuvre, selon des durées inégales, une démarche d'investigation, respectent les principes de *La main à la pâte* et, surtout, donnent au jury les moyens de s'en assurer, c'est à dire proposent, comme le rappelle l'appel à candidature, des documents ou réalisations jugés démonstratifs de la mise en oeuvre de *La main à la pâte*, à savoir

- décrivant les activités effectuées pendant l'année scolaire écoulée, permettant de comprendre ce qu'ont fait les élèves, comment ils ont avancé, quelles erreurs ils ont commises, comment ils les ont traitées, quelle part et quelles initiatives ont été celles de l'enseignant (e) / des élèves dans la conduite du travail, etc.
- présentant des extraits de cahiers d'expériences de plusieurs élèves de la classe, qui illustrent clairement les expériences réalisées, la part réservée à l'expression écrite individuelle et collective, et, s'il y a lieu, le caractère interdisciplinaire de certaines séquences (liens avec l'expression écrite, la lecture, l'apprentissage de la langue en général, mais aussi le dessin ou la peinture, les mathématiques...).
- éclairant les relations entretenues, le cas échéant, avec des partenaires extérieurs (formateurs, accompagnateurs scientifiques, parents, associations, musées...).

L'enseignement des sciences fondé sur l'investigation, il faut le rappeler, ne consiste pas à multiplier manipulations ou expériences, mais à développer un ensemble d'activités à partir de suppositions, prévisions, voire hypothèses... émises sur un questionnement initial. Ce dernier n'est pas une assertion (*La Terre tourne autour du soleil*) dont il convient de démontrer le bien-fondé : il importe donc de l'appuyer sur des observations préalables.

Le jury souligne qu'il n'existe pas d'« orthodoxie » des prix, et qu'aucun enseignant ne doit s'interdire de concourir parce que son projet lui semble *a priori* « indigne » de certaines des brillantes réalisations mises en ligne. Les prix de *La main à la pâte* ne décernent pas un label d'excellence, mais de conformité à l'esprit et à la démarche de *La main à la pâte*.

Il existe pourtant, parmi les projets retenus, des travaux de qualité exceptionnelle ; c'est le cas de trois d'entre eux cette année : pour n'être représentatifs ni des « bonnes » pratiques observées ici ou là dans les classes par des membres de l'équipe de *La main à la pâte*, ni *a fortiori* de ce qu'attend le jury des dossiers de candidature, ils ne sauraient être écartés : ils résultent, en particulier, d'une mise en forme particulièrement soignée et probablement très exigeante en temps, confortée par les reconnaissances successives que représente l'attribution de prix. On a manifestement là affaire à des « experts », que leur expérience guide vers des réalisations toujours plus originales et inventives.

Il s'agit là, répétons-le, de cas très particuliers : il n'est pas interdit, bien sûr, de leur disputer leur place au palmarès ; mais ils ne représentent qu'une des manières d'y figurer (1, et non un modèle unique : s'il est sans doute besoin d'espérer une récompense pour présenter sa candidature aux prix de *La main à la pâte* (ce qui requiert incontestablement un effort supplémentaire de collecte, de tri et de présentation des pièces du dossier, effort d'autant plus léger qu'il sera entrepris dès le début de l'activité), nul ne demande aux candidats d'éblouir le jury. L'autocensure, ici comme ailleurs, n'est donc guère fructueuse.

C'est au prix de cette diversité que l'enseignement des sciences pourra progresser dans les écoles, et la compétition, en retrouvant son sens - témoigner de la vitalité d'une dynamique engagée il y a près de 15 ans aujourd'hui - perdurer dans les années à venir.

(1) affichage, annonces répétées en ligne, sensibilisation des centres-pilotes de *La main à la pâte*

(2) On notera au passage que les candidatures répétées sont les bienvenues. Si elles sont retenues dans le palmarès, le jury peut être amené, pour des raisons d'équité, à les doter moins généreusement que les nouveaux lauréats.

PRIX 2010 de *La main à la pâte* « Mémoires professionnels » décernés sous l'égide de l'Académie des sciences.

Le jury des prix « Mémoires professionnels » de *La main à la pâte* s'est réuni le 6 septembre 2010 sous la présidence du Professeur Yves MEYER.

En raison des changements qui affectent désormais le recrutement des enseignants et leur formation initiale, la réunion de ce jury est très certainement la dernière dans cette configuration. Si le principe d'une compétition comparable est maintenu en 2012, décision qui relève, bien entendu, de l'Académie des sciences, il restera, dans les mois qui viennent, à en (re)définir les modalités.

Ce rapport s'attachera principalement ici à éclairer sa décision de décerner cette année 2 prix *ex-aequo*.

On trouvera dans les rapports de jury antérieurs et les critères d'appréciation régulièrement mis en ligne le détail du cahier des charges des prix, justifiant notamment des choix par la négative, où se trouvent éliminés des dossiers essentiellement descriptifs, suivant un exposé liminaire qui fleure la récitation de leçons entendues à l'IUFM et dont les composantes ne sont que rarement réutilisées pour éclairer les pratiques, susciter leur analyse et leur critique, fonder une réflexion d'ensemble. Dans ce qui est peut-être conformité aux prescriptions - on est tenté de parler de conformisme - on ne retrouve pas souvent le souffle de *La main à la pâte*, à la fois plus modeste dans sa mise en œuvre et plus dynamique dans ses ambitions.

Le jury a donc choisi de distinguer également deux dossiers, très différents, pour des raisons elles-mêmes contrastées : d'un côté, un mémoire « classique », « sans faute », relevant d'une thématique - l'élevage de petits animaux en maternelle - qui ne présente pas d'originalité marquée; de l'autre, sur un sujet peu fréquemment abordé à ce niveaumais qui peut aussi sembler, *a priori*, un peu rébarbatif - le tri sélectif - une approche pragmatique, à visée opérante dans la vie quotidienne des élèves, et dans lequel, de ce fait, la conceptualisation est peut-être moindre.

Pourtant, dans les deux cas, le jury a été sensible à la capacité des enseignantes de s'adapter aux situations, de « rebondir » sur des questions d'élèves, parfois déconcertantes (« les feuilles mortes sont-elles vivantes ? »), auxquelles elles ont su donner suite dans des investigations adaptées plutôt que d'apporter une réponse toute faite ou de privilégier l'apprentissage de « bons gestes » en matière d'éducation à l'environnement.

Aussi les élèves ont-ils pu acquérir des notions de biologie relativement complexes dans un cas, tandis que, dans le second, ils ont pu s'investir dans les activités proposées et, en choisissant des pictogrammes appropriés, témoigner de leurs préférences et du plaisir qu'ils ont éprouvé à travailler. Les deux lauréates ont su manifestement favoriser, chez leurs élèves, intérêt et réflexion.

Dans la période incertaine que nous traversons, cela méritait hautement d'être souligné et récompensé.

Source URL: <https://www.fondation-lamap.org/fr/page/12153/rapports-de-jury-2010>